



## Rapport d'évaluation de la demande de catégorie B, sous-catégorie 3.12

**N° de la demande :** 2018-3394  
**Demande :** Nouvelle étiquette du produit ou changements à celle-ci – Nouveau site ou hôte  
**Produit :** Emesto Pro  
**Numéro d'homologation :** 33593  
**Ingrédient actif (i. a.) :** Prothioconazole  
**Numéro de document de l'ARLA :** **3049401**

### Objectif de la demande

L'objectif de cette demande était d'homologuer le produit final, l'Emesto Pro, contenant du prothioconazole, pour le traitement des plantons de pomme de terre afin de contrôler le *Fusarium spp.*

### Évaluation chimique

Cette demande ne nécessitait pas d'évaluation chimique.

### Évaluations de santé

Le fongicide Emesto Pro présente une faible toxicité aiguë par voies orale, cutanée et par inhalation chez les rats. Il est non irritant pour les yeux et légèrement irritant pour la peau du lapin. C'est un sensibilisateur dermique chez le cobaye.

On a de nouveau réévalué les données sur les résidus provenant des essais effectués sur les pommes de terre dans le cadre de cette pétition. À la suite de l'examen de toutes les données disponibles, on a conclu que la limite maximale des résidus (LMR) actuelle de 0,02 ppm pour les résidus de prothioconazole dans les pommes de terre couvre l'utilisation sur ce légume. De plus, cette utilisation ne posera pas de risque pour la santé pour tous les segments de la population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

L'exposition et les risques professionnels concernant le prothioconazole, dans un nouveau produit de traitement des plantons de pomme de terre, ne devraient pas être préoccupants, si les travailleurs suivent le mode d'emploi et portent l'équipement de protection individuelle figurant sur l'étiquette.

## **Évaluation environnementale**

Le modèle d'utilisation de l'Emesto Pro sur les plantons de pomme de terre respecte les limites des modèles d'utilisation actuellement homologués pour d'autres traitements des semences à l'aide du prothioconazole. L'étiquette comprend les mises à jour recommandées aux revendications sur les dangers environnementaux. Par conséquent, on s'attend à ce qu'il n'y ait aucun risque supplémentaire provenant de l'homologation du fongicide Emesto Pro.

## **Évaluation de la valeur**

On a présenté les résultats des essais d'efficacité pour appuyer l'homologation du produit de traitement des semences, l'Emesto Pro, pour lutter contre la pourriture sèche fusarienne de la pomme de terre. Les renseignements sur la valeur ont fourni des données probantes selon lesquelles le fongicide Emesto Pro appliqué à un taux de 3,6 ml/kg de semences devrait contrôler la pourriture sèche fusarienne sur les pommes de terre. Ce fongicide offrira un autre produit de traitement des semences pour utilisation sur les plantons de pomme de terre et peut contribuer à un programme de gestion intégrée des maladies. Par conséquent, l'homologation du Emesto Pro est appuyée du point de vue de la valeur.

## **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a examiné les renseignements fournis en appui au produit final, l'Emesto Pro. Selon les résultats de cet examen, l'Emesto Pro est acceptable pour l'homologation.

## Références

1885319	2010, Penflufen fungicide and associated co-formulations for control of seed and soil borne diseases of potato, DACO: 10.2.1,10.2.2,10.2.3.1,10.2.3.3,10.2.3.4,10.3.1,10.3.2,10.4,10.5.1,10.5.2,10.5.4,5.2,IIIA 3.2,IIIA 3.3.2,IIIA 6.1.2,IIIA 6.1.3,IIIA 6.2.1,IIIA 6.3,IIIA 6.4.1,IIIA 6.4.2,IIIA 6.4.3,IIIA 6.6
2906609	2018, Emesto Pro (prothioconazole) for control of Fusarium dry rot on potato, DACO: 10.1,10.2.3.1

2906626	2018, EMESTO PRO (Prothioconazole 100 g/L): DACO 5 Information Supporting the Proposed Use for Potato Seed Piece Treatment., DACO: 5.1,5.2
---------	--

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2019

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable du Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9